

Compagnie d'éclairage électrique des États-Unis :
" La chute d'eau dont vous parlez (chute Montmorency) peut être utilisée pour l'éclairage électrique, et il n'y a pas de raison pour que le résultat définitif ne soit aussi satisfaisant qu'avec une machine à vapeur, pourvu que ce pouvoir soit constant. Les machines génératrices seraient installées là où est la chute, et des fils conducteurs amèneraient le courant en ville. Un circuit de la longueur de celui qui réunirait votre force motrice à la ville ne présente aucune difficulté d'installation ni de fonctionnement."

Il suit de là qu'il serait possible d'établir, dans nos principales rues et sur les places publiques, de gros foyers qui ne coûteraient en définitive que les frais de pose et d'entretien.

Je me hâte d'ajouter que ce courant électrique, arrivant de Montmorency par un fil isolé de trois lignes de diamètre ne pourrait pas faire fonctionner des lampes à incandescence. Si donc on voulait faire usage de ces dernières, il serait nécessaire de compléter l'installation à l'aide d'accumulateurs électriques. Grâce à ces merveilleux appareils, on met littéralement l'électricité en bouteilles, et comme on peut très facilement changer la disposition relative de ces réservoirs, il arrive que le courant qui en sort acquiert des propriétés que n'a pas celui qui arrive directement des machines.